

DES OUTILS POUR CONNAÎTRE ET FAIRE CONNAÎTRE LES MILIEUX HUMIDES

Les Pôles-relais zones humides sont coordonnés depuis 2008 par l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema) dans leurs missions de transfert de connaissances. Ils bénéficient également ponctuellement d'autres soutiens venant des collectivités territoriales, des DREAL, des agences de l'eau, des fonds européens...

Ils participent activement à la mise en œuvre de la politique nationale en faveur des milieux humides par une transmission de l'actualité, des études en cours ou encore des retours d'expérience sur ces milieux.

L'Onema assure une lisibilité nationale des actions des Pôles-relais au travers du Portail national d'accès aux informations sur les zones humides :

<http://www.zones-humides.eaufrance.fr/s-informer/les-poles-relais/toute-l-actualite-de-l-international-au-regional>

Les 5 Pôles-relais zones humides sont animateurs de sites Internet au cœur de l'actualité et de bases de données documentaires thématiques. Ils informent les acteurs concernés par la gestion de ces milieux par la réalisation et la diffusion de lettres électroniques. N'hésitez pas à vous y abonner !

SITES WEB :

www.pole-lagunes.org
www.pole-zh-outremer.org
www.forum-zones-humides.org
www.pole-zhi.org
www.pole-tourbieres.org



LIENS VERS LES BASES DOCUMENTAIRES :

www.pole-lagunes.org/documentation/
www.pole-zh-outremer.org/base-documentaire/
www.forum-marais-atl.com:8083/documentation/
www.pole-zhi.org/base-de-donnees-documentaires
www.pole-tourbieres.org/documentation/article/la-base-de-donnees

PORTAILS NATIONAUX EN LIGNE

www.zones-humides.eaufrance.fr



Favoriser l'échange de connaissances entre les niveaux locaux et nationaux...

en réponse à la stratégie nationale « Communication, Education, Sensibilisation et Participation » portant sur les zones humides.



Pôle-relais
Zones Humides

DES STRUCTURES FÉDÉRATRICES POUR PORTER LES ACTIONS DES PÔLES-RELAIS ...

Les Pôles-relais zones humides sont portés par des structures œuvrant pour la conservation des espaces naturels et pour la préservation de leurs ressources naturelles. Ils agissent sur tous les milieux humides du territoire français, des têtes de bassin jusqu'au littoral.

PÔLE-RELAIS ZONES HUMIDES / CONTACTS

STRUCTURES PORTEUSES

PÔLE-RELAIS LAGUNES MÉDITERRANÉENNES



polelagunes@tourduvalat.org

TOUR DU VALAT (COORDINATION), CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DU LANGUEDOC-ROUSSILLON ET OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE

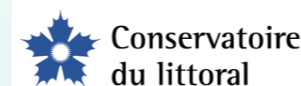


PÔLE-RELAIS MANGROVES ET ZONES HUMIDES D'OUTRE-MER



contact@pole-zh-outremer.org

DÉLÉGATION OUTRE MER DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL



PÔLE-RELAIS MARAIS ATLANTIQUES, MANCHE ET MER DU NORD



fma@forum-marais-atl.com

FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES



PÔLE-RELAIS MARES, ZONES HUMIDES INTÉRIEURES ET VALLÉES ALLUVIALES



prmzhiva@gmail.com

ASSOCIATION FRANÇAISE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS TERRITORIAUX DE BASSIN



PÔLE-RELAIS TOURBIÈRES



contact@pole-tourbieres.org

FÉDÉRATION DES CONSERVATOIRES D'ESPACES NATURELS



5 Pôles-relais pour agir en faveur des Zones Humides

Mangroves, Tourbières, Mares,
Lagunes, Étangs, Marais, Estuaires
Prairies humides, Vallées alluviales...

ACCOMPAGNER ET PROMOUVOIR DES INITIATIVES LOCALES EXEMPLAIRES EN MILIEUX HUMIDES

Une reconnaissance nationale

Les **Pôles-relais zones humides** ont été initiés en 2001 dans la lignée du 1^{er} Plan national d'actions en faveur des milieux humides (1995-2002), et pour accompagner les initiatives locales en faveur d'une gestion durable de ces milieux. Aujourd'hui 5 Pôles-relais travaillent sur différents types de milieux humides : les tourbières, les marais atlantiques de la Manche et mer du Nord, les mares, zones humides intérieures et vallées alluviales, les lagunes méditerranéennes et les mangroves et zones humides d'Outre-mer.

Faire écho aux actions locales et nationales

Depuis 2014, la désignation de « Pôle-relais zones humides » est une reconnaissance attribuée par l'Etat à un organisme ou à un consortium d'organismes, publics ou privés à but non lucratif, ayant des compétences particulières en matière de préservation des milieux humides en France. Cette attribution se fait au regard des missions essentielles des Pôles-relais présentées dans une charte ministérielle, à savoir : d'être des centres attractifs d'information, de connaissance et d'expertise, mais aussi des interfaces, des lieux de rencontre entre acteurs, propices aux réflexions, aux échanges et à la diffusion des savoir entre échelons local et national.

Trois missions principales :

- Recueillir et diffuser les connaissances à destination du grand public et des acteurs des milieux humides,
- Animer un réseau d'acteurs pour promouvoir les bonnes pratiques de gestion et de restauration par échanges d'expériences,
- Participer aux mesures de niveau national et à la mise en œuvre de la politique en faveur des milieux humides.

ANIMER DES RÉSEAUX D'ACTEURS

Les Pôles-relais mettent en place ou consolident des réseaux d'acteurs en milieux humides pour partager les connaissances acquises, mettre en œuvre des projets communs de suivi, de gestion des milieux humides, de sensibilisation des publics...

- *Mise en place de journées d'échanges techniques et de formation à destination de ces acteurs*
- *Capitaliser et partager les données et les méthodologies de suivi ou de gestion des milieux humides*
- *Favoriser les partenariats entre les gestionnaires et les scientifiques*



PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES

A l'écoute des acteurs de terrain et des décideurs qui préservent leurs territoires par des modes de gestion durable des ressources naturelles, les Pôles-relais valorisent les pratiques respectueuses des milieux humides pour les étendre à d'autres territoires.

- *Mettre en lumière les retours d'expérience en zones humides*
- *Editer et diffuser des recueils et chartes de bonnes pratiques*



APPUYER LES ACTIONS DE SENSIBILISATION À DESTINATION DU GRAND PUBLIC

Afin de faire connaître à tous les richesses, les enjeux et les menaces potentielles des milieux humides, les Pôles-relais font la promotion dans toute la France d'événements phares tels que la Journée Mondiale des Zones Humides, la Fête de la nature, Fréquence Grenouille, les Journées Européennes du Patrimoine...

- *Coordonner avec d'autres réseaux des événements de grande ampleur*
- *Promouvoir la médiatisation des actions de sensibilisation en milieux humides*
- *Publier des outils pour le public*



PARTICIPER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE

Acteurs de la stratégie nationale de Communication, Education et Sensibilisation du Public (CESP), les Pôles-relais facilitent la mise en application de la politique en faveur des milieux humides à l'échelle territoriale.

- *Porter à connaissance des acteurs de la gestion et des décideurs les outils de concertation et de réglementation, les plans nationaux d'action en faveur d'espèces de milieux humides...*



CENTRE DE CAPITALISATION ET RELAIS DE LA RESSOURCE DOCUMENTAIRE

Spécialisés par types de milieux humides, les Pôles-relais sont dotés d'outils interactifs permettant aux acteurs de partager et d'accéder à de l'information pertinente par différents moyens : sites web, bases de données documentaires, médias sociaux.

- *Mettre à disposition une information organisée et spécialisée (lettres d'information, synthèses, etc.), avec une possibilité d'emprunter la documentation*
- *Diffusion personnalisée des dernières parutions sur les thèmes de votre choix...*



SUIVRE DE PRÈS L'ACTUALITÉ DES MILIEUX HUMIDES

A l'affût de l'information utile pour leurs réseaux d'acteurs, les Pôles-relais disposent d'outils de veille et de diffusion large de l'actualité - sites Internet, lettres d'information numériques, médias sociaux - accessibles à tous.

- *Vous pouvez devenir contributeurs ou simples abonnés à notre veille d'actualité, partagée avec les acteurs des milieux humides.*